

16 pages pour tout savoir sur le dispositif "Réponses"

La Provence

ÉDITION SPÉCIALE - RÉDACTION "LA PROVENCE", 8, QUAI GÉNÉRAL LECLERC 13500 MARTIGUES - ☎ 04 42 42 30 40 - WWW.LAPROVENCE.COM

QUALITÉ DE L'AIR

Tous mobilisés



LE SOMMAIRE

Page 4

"Allô industrie", l'essentiel d'un incident en un tweet. Gros plan sur les torches

Page 5

Diams, le boîtier qui peut suivre votre impact environnemental

Page 6

Des arrêtés préfectoraux pour mieux contrôler l'émission de COV

Page 7

L'observatoire des cancers devient réalité.

Pages 8 & 9

Un territoire de contrastes, la zone Fos - Etang de Berre en une infographie double page.

Page 10

De nouveaux sites de mesure de la qualité de l'air

Page 11

Présentation du groupe de suivi du plan d'action des associations

Page 12

La pollution décryptée par Atmosud

Page 13

Le rôle du panel citoyen

Page 14

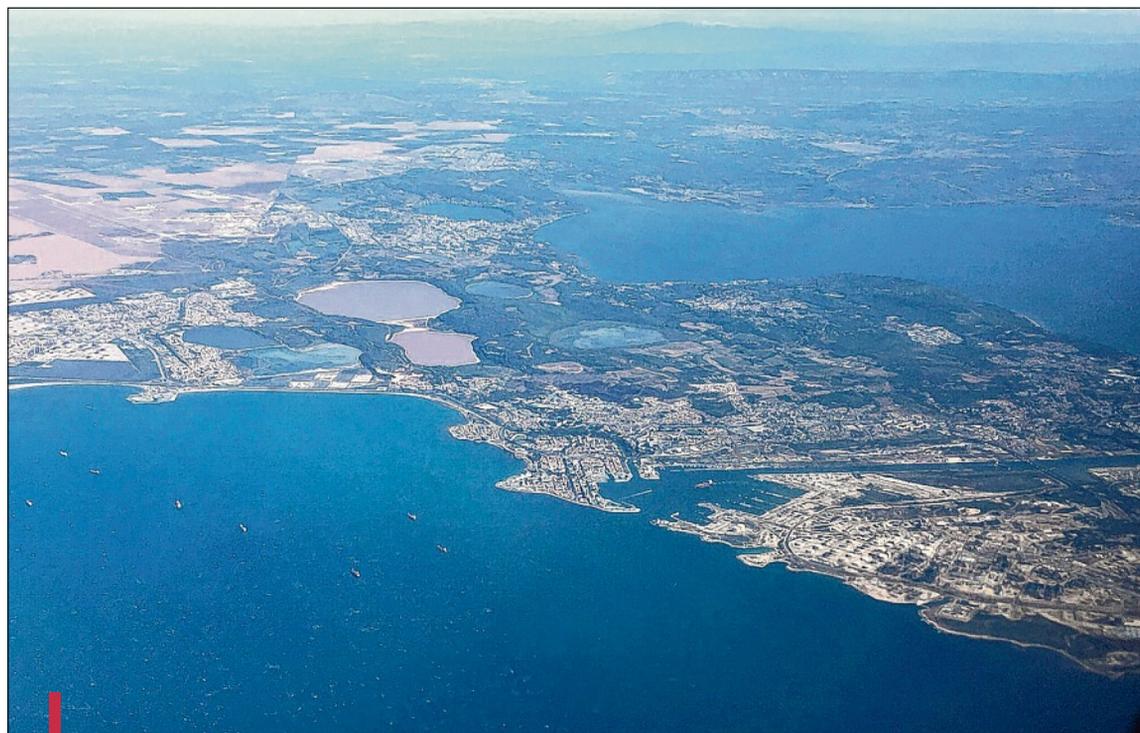
Retour sur les deux premières années de "Réponses"

Page 15

Le SPPPI Paca, 40 ans d'existence

Page 16

Les rendez-vous



Vue d'avion, la zone Fos - Etang de Berre, terre de contrastes entre villes, industrie, mer et collines. / PHOTO E.G.



Supplément de "La Provence"

248, avenue Roger-Salengro 13015 Marseille

www.laprovence.com

réalisé en partenariat avec le

Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles

Coordination éditoriale et rédaction :

Eric GOUBERT

Photographies :

La Provence et DR

Photogravure et impression :

Centre Méditerranéen de presse - Marseille (15°)



L'ÉDITO

Un nouveau souffle

RÉduire les POLLutioNs en Santé Environnement. D'où l'acronyme du dispositif "Réponses", lancé depuis deux ans auprès des 300 000 habitants des 21 communes de l'arrondissement d'Istres avec un objectif, celui de répondre aux questions du grand public, de prendre en main des enjeux multiples, puis de lancer et valoriser les actions entreprises dans le secteur Fos - Etang de Berre pour lutter contre la pollution.

Deux ans après, le dispositif s'apprête à aborder une nouvelle phase, en retournant auprès des populations pour sonder leurs préoccupations dans ce domaine. C'est aussi ce qui avait prévalu en 2019, lorsque cette méthode inédite, récompensée depuis par un trophée de la concertation, avait été lancée et annoncée par Gwénaëlle Hourdin, déléguée générale du secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI). Une institution, avec ses 40 ans d'existence, qui s'attaquait cette fois-ci à une prolongation de sa mission, en prenant en main ce projet, devenu dispositif, d'ampleur.

Il le fallait pour sortir d'une situation polémique par le haut. L'année 2018 était passée par là, avec sa cohorte d'études scientifiques, de documentaires télévisés coup-de-poing, de plaintes contre X, d'incidents aussi chez

quelques géants de l'industrie, avec amendes à la clé imposées par le préfet...

Au pays de l'industrie triomphante, les ondes étaient alors bien brouillées entre les différents acteurs, associations, collectifs, industriels, collectivités. Des présidents d'associations qui alignent leurs arguments, des industriels aux discours devenus inaudibles, des données scientifiques remises en cause... C'est en remettant tout le monde autour d'une même table que "Réponses" a voulu rétablir le dialogue entre les parties prenantes, avant d'écouter les questions de tout un chacun, et d'y répondre par des actions ren-

pollution comme l'a mis en évidence l'étude Scenarii (lire page 12), continuent également de se développer sur des axes qui desservent non seulement les plateformes d'activités comme les installations du Grand port maritime de Marseille.

Face à tous ces interlocuteurs, "Réponses" a fait le choix du travail en commun. Financé à tiers égal par les industriels, les collectivités et l'État, son comité de pilotage est constitué de cinq collèges (associations, Etat et établissements publics, collectivités, industriels et salariés) qui lui assurent une large concertation des parties intéressées.

Après les invectives est venu le temps du dialogué retrouvé. Même si Daniel Moutet (AD-PLGF), a depuis quitté le dispositif, celui-ci s'apprête à vivre une relance en retournant sur le terrain pour recueillir de nouvelles réactions. De quoi déterminer de nouvelles actions, et de poursuivre sur les bases lancées il y a deux ans.

Ce supplément de *La Provence* revient sur cette histoire, et présente les actions emblématiques nées de cette concertation. La première du genre en France, qui pourrait être reproduite ailleurs, tant le travail sur cette zone si particulière, faite de contrastes entre industrie, étang, mer et collines, est riche d'enseignements.

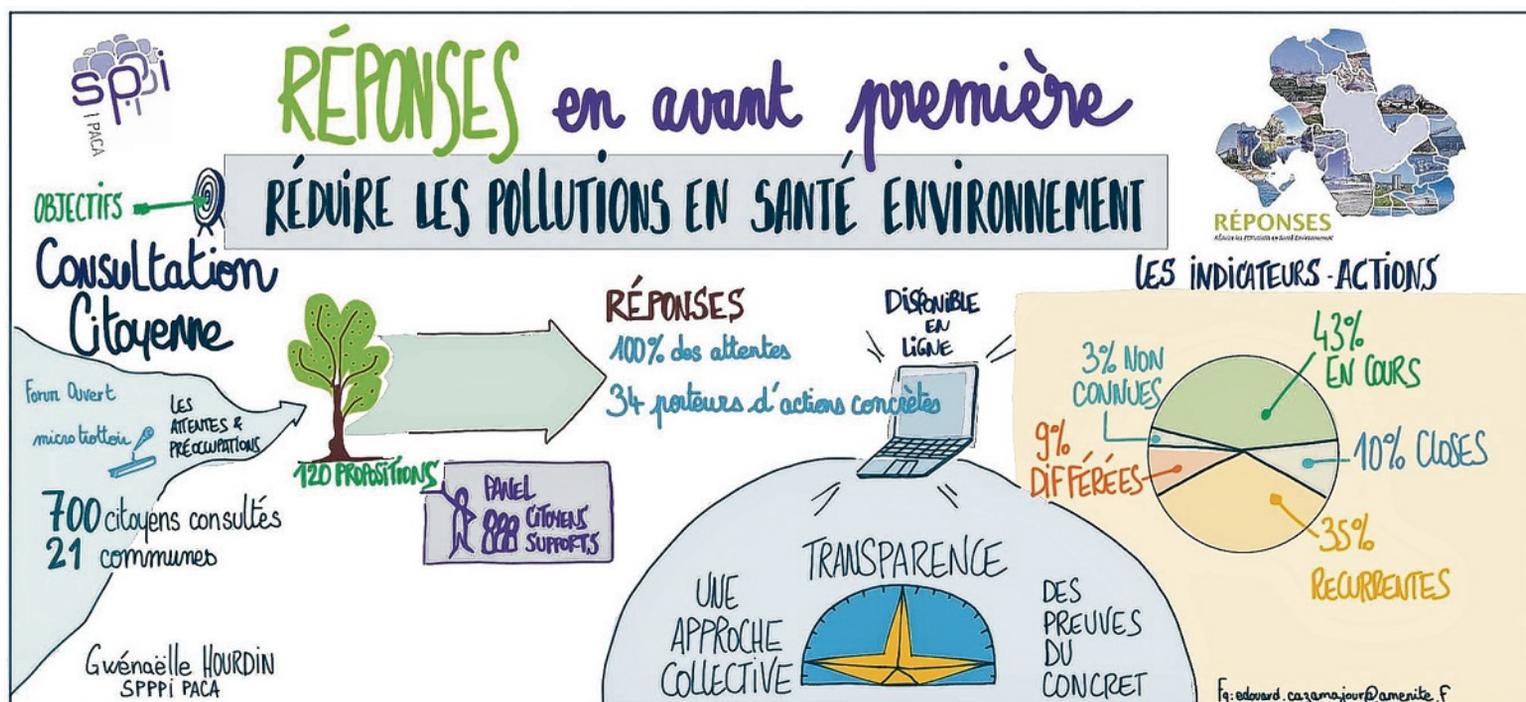
Eric GOUBERT

UNE NOUVELLE ETAPE

Le dispositif "Réponses" repart à la rencontre des habitants du pourtour de l'étang de Berre, du 18 mai au 30 juin. Après une année orientée sur la réalisation des actions la nouvelle phase de mobilisation citoyenne est lancée. Elle vise à associer de façon encore plus élargie les citoyens du pourtour de l'étang de Berre pour approfondir la réflexion, renforcer les acquis et dessiner les axes d'amélioration du projet. Tous les citoyens sont invités à retrouver Réponses, du 18 mai au 30 juin, pour venir dialoguer avec les acteurs du territoire et trouver ensemble des réponses pour améliorer la qualité de l'air. Réponses sera présent sur les communes du pourtour de l'étang de Berre (sur les marchés, parcs, plages et aux alentours des supermarchés) pour faire connaître le dispositif, diffuser les résultats du plan d'actions et recueillir des avis et des propositions d'amélioration. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, un questionnaire en ligne est également disponible. Enfin, dernière nouveauté, à l'occasion de cette nouvelle phase de dialogue avec les habitants, une page Facebook "Dispositif RÉPONSES" consacrée à cette opération de terrain vient d'être lancée. Elle permettra aux habitants de suivre facilement la démarche de concertation et d'être avertis des différents rendez-vous dans leur commune.

"Réponses" a remis autour de la table industriels, associations, Etat, collectivités et salariés.

dues publiques. Certes, tout n'a pas été réglé d'un coup de baguette magique. La vie des sites industriels, avec une cinquantaine d'entreprises classées Seveso, suit son cours, avec son lot d'émissions, d'arrêts, de pannes, de redémarrages, de torchages... Les transports, activité génératrice de



LES ACTIONS

"Allô industrie", l'essentiel d'un incident en un tweet

"À la suite d'un arrêt pour entretien d'un compresseur d'une de nos unités chimiques, nous avons un très léger épisode de torche pour des raisons de sécurité. Cette situation restera jusqu'à la fin des travaux estimée au 11 juin". En quelques lignes, ce message posté par le site Ineos de Martigues Lavéra témoigne de ce qu'est un "tweet" posté sur le compte "allô industrie Étang de Berre". Relié à un site internet, il permet aux abonnés d'avoir accès à des messages diffusés par les industriels, comme ici en prévision de manœuvres pouvant produire des nuisances, ou rendant compte d'un incident. Un outil adopté par 18 sites Seveso implantés dans la zone Fos-Étang de Berre, qui peuvent ainsi faire face à un manque criant, le besoin d'explications rapides sur une torche, une fumée, un bruit, une odeur... "Après 9 mois d'existence, 68 messages ont été diffusés, recense Marc Bayard pour le GMIF (Groupement maritime et industriel du golfe de Fos, antenne de l'UPE). 95% des in-



Un compte twitter relié à un site internet permet aux industriels de diffuser de courts messages préventifs ou explicatifs. / PHOTO E.G.

dustriels se sont approprié cet outil, qui est un beau succès." Parmi ces 68 messages, une vingtaine était liée à des incidents "dont huit émissions à la torche", et "48 avaient trait à de l'anticipation. C'est-à-dire l'annonce de travaux pouvant générer, par exemple, une émission à la torche. La-

quelle ne s'est d'ailleurs pas forcément produite".

Échaudés par les emballements notamment sur les réseaux sociaux, les industriels préfèrent donc, dans la mesure du possible, informer en amont plutôt que de gérer les innombrables coups de fil en cas de fu-

mée noire. "Sur la période de démarrage du dispositif, complète Marc Bayard, je n'ai trouvé que quatre événements qui n'ont pas fait l'objet d'un tweet". C'est dire si l'outil est en ordre de marche, avec encore une marge de progression. "Tout cela montre que les sites industriels ont une vie, sur laquelle les directions s'engagent à informer. L'étape suivante, ce sera d'objectiver les choses. Pour en avoir le cœur net, de mesurer par exemple les durées des fumées noires émises par les torches. Et de les comparer, année après année. Sans cacher que si elles sont noires, c'est parce que la torche a dépassé sa capacité et que oui, il y a alors à ce moment-là un impact environnemental." (Lire ci-dessous).

Un prolongement à l'action immédiate d'Allô industrie. Pour recevoir ou lire ses messages, une connexion internet permet de se rendre sur le site "www.allo-industrie.com", ou de suivre le compte twitter dédié "allô industrie Étang de Berre".

E.G.

LE DOCUMENT

Tout savoir sur l'utilisation des torches



En octobre 2018, un chantier spectaculaire pour changer le nez d'une torche de Naphtachimie.

/ PHOTO SERGE GUÉROULT

Des incidents les mois derniers à Martigues-Lavéra et Lyondell-Basell à Berre ont conduit à l'émission de fumées noires visibles à des kilomètres à la ronde. Nocives, elles ont logiquement entraîné de multiples questionnements et coups de colère, des riverains comme des élus. Les torches, ce sont les incidents industriels qui ont provoqué le plus de réactions négatives ces derniers temps.

C'est pour mieux expliquer le fonctionnement des torches que l'association "Environnement industrie" a publié sur le site du dispositif réponses un document pédagogique sur le sujet. Il insiste autant sur le côté indispensable de cet équipement, sorte de soupape de sécurité irremplaçable, que sur les améliorations appar-

tes à leur technologie. "Le brûlage de gaz à la torche est une opération temporaire, soit liée à un incident d'exploitation, soit liée à un régime transitoire des installations", indique l'association présidée par Marc Bayard. À la question "Pourquoi voit-on parfois beaucoup de fumée ? ", la réponse est la suivante: "Lorsque la combustion est bonne, il n'y a pas de fumée. Une bonne combustion est facilitée par injection de vapeur, dite 'vapeur d'effacement' car elle permet d'éviter les fumées noires et abondantes. Lorsque l'injection de vapeur est insuffisante par rapport à la quantité de gaz brûlé (trop de gaz ou pas assez de vapeur disponible) la combustion n'est pas bonne et des fumées sont émises. Les torches sont en général très hautes afin d'assurer une

meilleure dispersion des polluants résiduels et limiter ainsi très fortement la concentration en substances toxiques (particules fines, dioxyde de soufre, composés organiques volatils...) au niveau du sol, donc l'impact sur les populations. Dans certaines conditions de fonctionnement, notamment lorsque le débit de gaz est important et la vapeur est injectée à fort débit pour éviter les fumées noires, la torche peut générer du bruit. Ce paramètre est pris en considération dans la conception des nez de torches pour en limiter l'effet."

Pour les industriels, les torches sont des "dispositifs de sécurité indispensables", "qui n'ont rien d'archaïques", précise encore Marc Bayard.

E.G.

LES ACTIONS

"Diams", le boîtier qui peut suivre votre impact environnemental

Allier l'engagement citoyen aux possibilités du numérique, c'est tout l'engagement du projet "Diams". Porté par la Métropole Aix-Marseille-Provence, soutenu par l'Union européenne, il est décrit ni plus ni moins comme une première mondiale, "à l'échelle à laquelle nous allons le proposer", indique Céline Sales, chef du service d'écologie urbaine d'AMP.

Diams, pour "Digital Alliance for Aix-Marseille Sustainability" en anglais, et en français "Alliance numérique pour le développement durable d'Aix-Marseille", ce sera d'abord pour le grand public la possibilité de mesurer son propre impact sur l'environnement, "de visualiser son niveau de pollution", comme l'indique la responsable. Cela simplement en portant sur soi un capteur, un peu plus grand qu'un smartphone, et de déterminer l'empreinte environnementale de chaque individu. Avant le déploiement de 2000 capteurs dans les prochains mois (1 200 en juillet, 800 à l'automne), une centaine est déjà en service, dans des classes ou sur des véhicules de La Poste, partenaire de l'opération.

Provoquer une prise de conscience

Objectif premier, provoquer une prise de conscience. "Parce que le sujet de la qualité de l'air, même si on sait qu'il intéresse, se heurte encore à une faible appropriation du grand public, détaille Céline Sales. Tout simplement parce que ça ne se voit pas, et que l'air, pour beaucoup, ce n'est pas concret. Le boîtier permet de visualiser cet aspect, de rendre visible ce qui ne l'est pas."

C'est aussi une porte d'entrée dans l'ensemble du projet "Diams", bien plus global que la simple mesure de l'air qui nous entoure, avec une application dédiée. "C'est un moyen de solliciter l'intérêt des gens pour le sujet, qui est plus complexe et touche notre vie quotidienne, autant à notre domicile qu'au travail ou pendant nos trajets", ajoute Céline Sales. Parce que le boîtier, utilisable à l'extérieur, le sera aussi dans le



Relié à une application, le boîtier permet de visualiser son propre impact sur l'environnement.

/PHOTO DR

cadre des faits et gestes quotidiens au domicile: "quand vous faites la cuisine, quand vous allumez un feu de cheminée, quand vous peignez vos volets, que vous tondez la pelouse ou faites du bricolage, des émissions se produisent. À quelle hauteur? Le capteur permettra de le mesurer. Ce qui pour-

ra inciter chacun à modifier ses comportements". L'enjeu est là, dans ce changement de comportement individuel, une prise de conscience qui participera à la protection du climat.

Dès à présent, on peut préserver sur le site de la Métropole son capteur. "Ils seront confiés aux vo-

lontaires durant trois mois. Mais on ne les lâchera pas dans la nature: tout un programme d'animations est prévu, confié à huit associations, ce qui va permettre une sensibilisation plus fine." Parmi elles, l'institut écocitoyen, à Fos, mènera des balades le long du GR 2 013. Toutes les données issues des capteurs alimenteront une plateforme numérique, et offriront une vision plus ciblée à l'échelle d'un pâté de maison ou d'un rond-point. "À terme, un cycliste, avant de faire sa sortie d'entraînement, pourra même visualiser les routes les moins polluées".

"Diams" sera lancé cet été, pour une durée d'un an. "2 000 capteurs à l'échelle de la Métropole, c'est un dispositif unique au monde, appuie Céline Sales. C'est une innovation aussi en termes de gouvernance, avec des financements à 80 % européens, et un relais apporté par la Métropole et sept partenaires".

E.G.



À terme, l'application permettra aux cyclistes de choisir l'itinéraire de leur sortie en prenant les routes les plus "vertes".

/PHOTO DR

www.ampmetropole.fr/diams

LES ACTIONS

Des arrêtés novateurs pour mieux maîtriser les rejets de COV

COV. Trois lettres pour "Composés organiques volatils" qui cachent une famille de polluants émis par l'industrie. "Les plus connus sont le butane, le toluène, l'éthanol (alcool à 90°), l'acétone et le benzène que l'on retrouve dans l'industrie, le plus souvent sous la forme de solvants organiques (par exemple, dans les peintures ou les encres), note l'Ademe. Les COV les plus nocifs, comme le benzène, sont classés CMR (cancérogène, mutagène et reprotoxique)."

Et c'est pour limiter leurs rejets dans l'atmosphère que le Préfet a pris des arrêtés spécifiques, en 2018 et en 2019, s'appliquant à une quinzaine de sites de la zone "Fos-Étang de Berre". "Une première à l'échelle nationale, commente Alexandre Lion, adjoint au chef d'unité départementale de la Dreal, *entreprise notamment après la publication de l'étude Scenarii, en 2018*". Une étude de référence (lire page 2), qui a amené la Dreal à travailler avec les industriels pour mettre en route cette réglementation nouvelle. "Cette action sur les COV, qui consiste à réglementer et contrôler, entre parfaitement dans le cœur de nos missions. L'objectif, dans ce cas, c'est d'inviter les industriels concernés à réduire leurs émissions en la matière." Facilement émis, facilement respirés, les COV "sortent" des sites industriels de façon canalisée (via les torches, exutoires, et cheminées), où on peut les mesu-



Les "composés organiques volatils" (COV) sont émis par l'ensemble des sites industriels. / PHOTO SERGE GUÉROULT

rer, mais aussi via des sources dites diffuses. En clair, essentiellement des fuites de gaz qui se produisent sur les kilomètres de conduites de chaque site. "C'est sur ces sources diffuses que portent les nouveaux arrêtés. Ils ont nécessité un travail préparatoire important". Face à ce travail de longue haleine, la Dreal a défini plusieurs axes. "Identifier les sources, les quantifier, les réduire. On a aussi mis en évidence les industriels qui s'étaient déjà attaqué au sujet,

pour stimuler ceux qui étaient moins en avance, sourit Alexandre Lion. Pour identifier les sources, on y va par étapes, en priorisant les fuites les plus importantes, et celles qui concernent les produits les plus dangereux, les "CMR". Il y a des endroits où réduire les fuites ne pose pas ou peu de problèmes, mais sur ces sites complexes, sur des unités chaudes où circule du gaz sous-pression, il faut parfois attendre son arrêt." Le grand arrêt, mis sur pied tous les cinq ans, peut être l'occasion idéale pour résoudre le problème, "sauf si la situation exige qu'on intervienne plus rapidement".

Autres aspects de la meilleure maîtrise des COV, la mesure de leur impact dans l'environnement, qui va être confiée à Atmosud, et enfin la prise en compte des torchages. "La torche, c'est un émissaire potentiel de COV, qui sont brûlés dans ce cas. Il vaut mieux une torche qui les brûle, plutôt qu'un rejet invisible dans l'atmosphère. Mais lorsque les combustions ne sont pas parfaites, souvent pendant les incidents, les rejets se produisent quand même. D'où une autre disposition demandée aux industriels, celui de ré-



Alexandre Lion, adjoint au chef d'unité départementale de la Dreal. / PHOTO DR

duire le recours aux torches autant que faire se peut, tout en améliorant leurs caractéristiques."

Commencé depuis des années, ce travail sur les composés organiques volatils va connaître des évolutions marquantes cette année. "C'est un travail sans fin, conclut Alexandre Lion. Année après année, leur maîtrise ira en progressant, en utilisant les meilleures techniques disponibles".



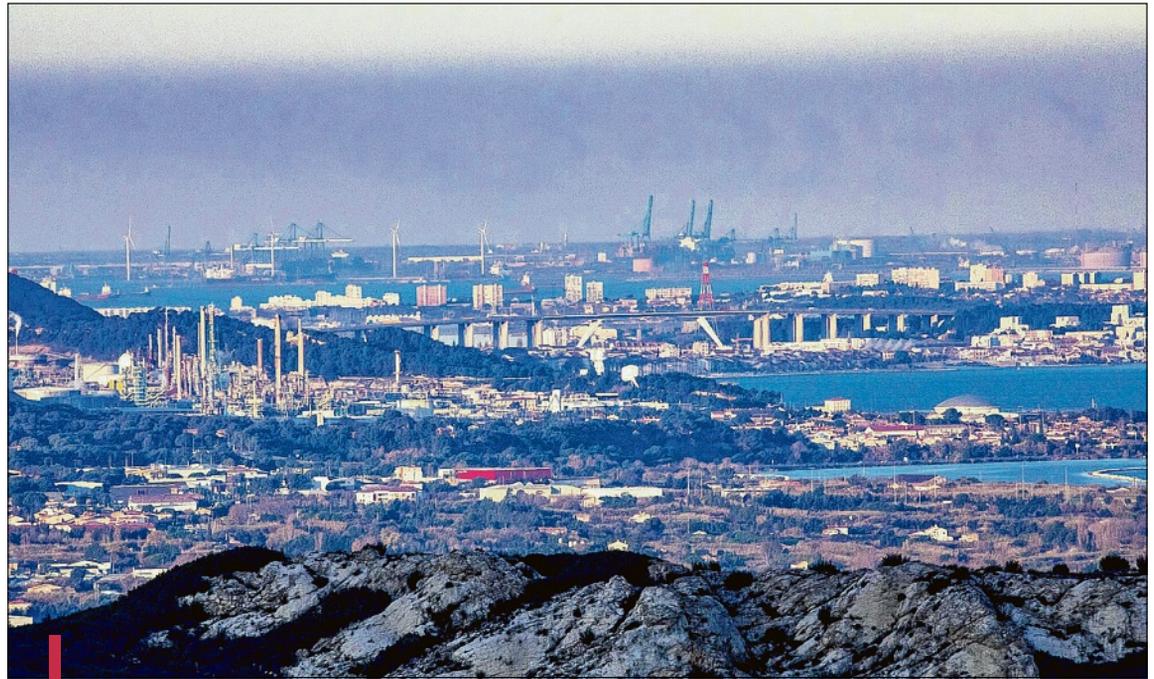
Contrôler les fuites diffuses sur un site pétrochimique (ici le complexe de Lavéra), un travail de titan... / PHOTO SERGE GUÉROULT

LES ACTIONS

L'observatoire des cancers devient peu à peu réalité

C'était une demande exprimée de façon récurrente par les élus et associations de la zone Fos-Etang de Berre, qui avaient trouvé avec les conclusions de l'étude Scenarii des arguments pour l'étayer. En février 2019, la décision était prise, et annoncée: oui, un recensement des cancers de la zone Fos - Etang de Berre allait bien être lancé.

Deux ans plus tard, les travaux de ce qui sera l'observatoire départemental des cancers, ont avancé, pas aussi vite que prévu puisque les parties prenantes, "Santé publique France" notamment, ont été mobilisées pour gérer la crise sanitaire. Il ne s'agira pas d'un "registre des cancers" comme il en existe d'autres en France, mais d'un outil configuré spécialement pour la zone Fos-Etang de Berre, où 300 000 habitants vivent à proximité de sites industriels géants. "Le futur observatoire se basera en partie sur l'historique de "Révéla 13", un projet pilote lancé en 2012 pour étudier les cancers du rein et de la vessie, ainsi que les leucémies aiguës chez l'adulte", indique Maria Criado, ingénieure d'études sanitaires à l'Agence régionale de santé. Au stade de la préfiguration, la future structure s'appuiera sur deux comités, l'un composé d'experts scientifiques, l'autre chargé de faire l'interface avec les élus, les associations, les professionnels de santé. "Le premier, nommé comité d'appui thématique, est présidé par le professeur Béatrice Fervers,



La zone Fos-Etang de Berre bénéficiera dans quelques mois d'un recensement des cancers. / PHOTO FRED SPEICH

cancérologue responsable du département "Cancer et environnement" au centre Leon-Bérard de Lyon. Il s'est déjà réuni trois fois. Le second comité sera bientôt finalisé."

Charge aux experts, tout d'abord, de déterminer les types de cancers qui seront recensés. Ceux de Révéla 13, qui pourraient être rejoints par d'autres pathologies. "Toute la complexité du travail sera d'organiser la remontée des données, poursuit Maria Criado. Celle-ci proviendra de plu-

sieurs structures: les établissements de soins, implantés dans le département, les médecins... À cette échelle tout est encore à mettre en œuvre pour pouvoir, à terme, réaliser des cartographies, et prendre des mesures, de prévention comme de dépistage de formes de maladies qui seraient plus présentes ici qu'ailleurs".

Un autre écueil se profile aussi pour les spécialistes de l'analyse de ces données: déterminer les causes des cancers. "On sait

qu'elles sont multiples. La difficulté, ce sera de faire le lien avec la situation environnementale. Ce qui n'est pas évident. Révéla 13, en analysant les cancers de la vessie, avait mis en avant le rôle du tabagisme. Mais en comparant deux groupes de sexe différents, on s'est aperçu que chez les hommes, ces cancers étaient aussi dus à leur exposition aux polluants. Chez les femmes, c'est plutôt le tabagisme qui était en cause."

E.G.



Le tabagisme est aussi l'une des causes prises en compte dans l'évaluation des risques de cancers.

/ PHOTO CYRIL SOLLIER

À LONG TERME

Longtemps réclamé, aujourd'hui sur les rails, l'observatoire ne produira pas ses premières données avant plusieurs mois. Mais l'enjeu est de taille, puisqu'il permettra d'affiner les connaissances sur les substances les plus cancérigènes, et donc d'agir pour en diminuer les quantités émises par divers facteurs, industrie et transport notamment. Dépistage plus ciblé, sensibilisation des médecins libéraux, prévention auprès du grand public en seront quelques effets.



Maria Criado, ingénieure d'études sanitaires au sein de l'Agence régionale de santé.

Un territoire de contrastes



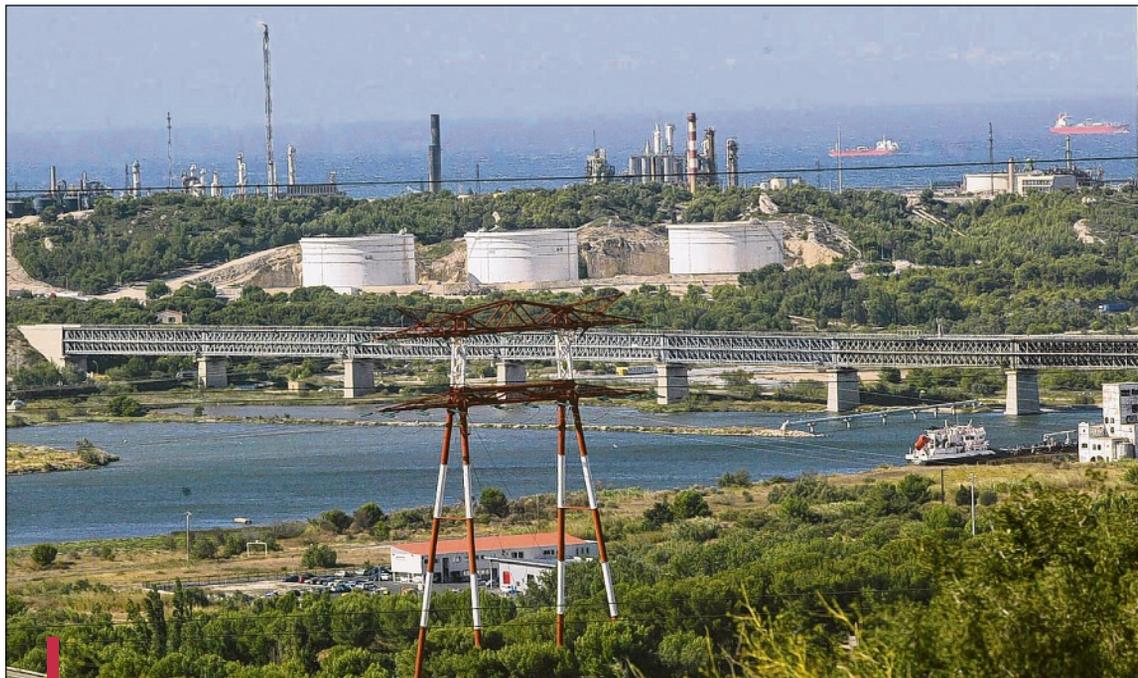
LES ACTIONS

De nouveaux sites de mesure de la qualité de l'air

Mesurer la qualité de l'air, c'est la mission d'Atmosud, dans l'ensemble de la région Paca. Longtemps connue à Martigues sous le nom d'Airfobep, l'association est basée pour le secteur Fos-Étang de Berre sur la colline qui domine la ville, à côté de la chapelle de Notre-Dame de la Miséricorde. De là-haut, la vue embrasse l'ensemble de la zone, avec ses industries, ses routes ou encore ses poumons verts et bleus.

Organisme agréé par les ministères, organisé sous forme associative, Atmosud est un contributeur naturel du dispositif "Réponses". Avec une quinzaine d'actions mises en place depuis deux ans, elle émet un avis d'expert sur la qualité de l'air, dont les mesures viennent de s'enrichir de l'implantation de nouveaux capteurs, dans les quartiers les plus affectés. "En fonction des bassins de vie et des régimes de vent, et en tenant compte aussi des remarques des habitants, nous sommes amenés à installer de nouveaux sites de mesure, indique Sébastien Mathiot, chargé d'action territoriale pour les Bouches-du-Rhône à Atmosud. Cela peut commencer par une installation temporaire d'un an, qui deviendra définitive si les mesures nous en ont fait percevoir la pertinence."

Parallèlement, des sites peuvent être redéployés si les connaissances le justifient. "À Port-de-Bouc, on s'est rendu compte que le site de mesure de La



Des bureaux d'AtmoSud, à Martigues, une vue à 360° sur la zone Fos-Étang de Berre.

/PHOTO FRANCK PENNANT

Lègue rendait bien compte de la situation de la ville. Pareil à Fos, où celui du site de l'Hauture en donne une image fiable". D'où des changements d'implantation, avec comme guide "là où les gens vivent, là où les habitats sont concentrés. Avec des situations particulières que nous avons identifiées depuis longtemps: Lavéra, c'est peut-être 2000 habitants "seulement", mais chacun comprendra que l'endroit, à proximité de la plateforme pétrochimique mérite une surveillance particu-

lière." De nouveaux polluants peuvent aussi être mesurés aujourd'hui. C'est le cas des particules ultra-fines, au danger avéré: plus ces particules sont fines, plus elles peuvent pénétrer dans l'organisme humain, jusqu'aux poumons notamment. Quatre sites sont désormais opérationnels à Port-Saint-Louis, Fos-sur-Mer, Port-de-Bouc et à Rognac, depuis rejoints par un autre à Marseille. "Quatre sur la zone Fos-Étang de Berre, un à Marseille, nous allons pouvoir mesurer au quotidien l'impact de ces "PUF". En sachant d'ores et déjà que les grandes agglomérations urbaines, où la circulation est dense, seront concernées." Des premiers résultats ont été mesurés en mars, à l'issue du premier trimestre, mais c'est au bout d'un an que les comparatifs pourront être relevés, "en prenant en compte la moyenne des sites. Les sources industrielles contribuent à l'émission de ces particules, mais les transports aussi. C'est pour cela qu'avec les régimes de vent, plus sensibles autour de l'étang qu'à Marseille, les niveaux y sont pour l'heure moins élevés."

Toutes les données d'Atmosud sont disponibles sur le site inter-



Sébastien Mathiot, chargé d'action territoriale Bouches-du-Rhône Atmosud.

net de l'organisme. Encore faut-il comprendre le langage technique qui y est employé. "Je sais que c'est un site complexe, mais au moins, la donnée est accessible. Nous mesurons désormais un peu plus de 80 polluants. Mais sur les particules ultrafines, les choses sont désormais en place. Nous avons passé le temps nécessaire à choisir les bons appareils, à mettre en place ces mesures. Désormais, nous sommes en place."

E.G.



Des capteurs implantés dans toute la région permettent de mesurer plus de 80 polluants.

/PHOTO ATMOSUD

LE SUIVI DES ASSOCIATIONS

René Tassy (Eco-Relais) : "Nous sommes l'aiguillon"

Le suivi du dispositif "Réponses" est assuré depuis son lancement par plusieurs associations, regroupées au sein d'un comité de suivi du plan d'action, qu'elles pilotent elles-mêmes. Émanation du comité de pilotage (Copil), il suit l'avancée du plan d'actions, questionne sur la pertinence des actions et en améliore l'intelligibilité pour les internautes. Ouvert aux bonnes volontés, ce groupe est, selon René Tassy, président de l'association "Eco-Relais- Côte Bleue" et représentant des associations au sein du Comité de pilotage "l'aiguillon de ce dispositif. Mais on est là pour travailler, il faut prendre de son temps pour s'intéresser à toutes ces thématiques".

Et il souhaite d'emblée écarter la méfiance, voire la suspicion, qui pourrait affecter ce travail d'intérêt. "Si je voulais caricaturer, je dirais qu'au début, on ne voulait pas se faire avoir". Et que, face aux engagements des divers partenaires du SPPPI, nous voulions garder le contrôle sur la manière de procéder". Deux ans plus tard, le constat est là : "On n'est pas là pour dire que tout va bien, ni faire de la communication. Mais nous avons envie que le processus fonctionne dans le temps, que les actions produites correspondent à de véritables attentes, et qu'elles soient compréhensibles par le grand public."

Si deux associations viennent de rejoindre le groupe (FNE et l'Étang Marin, alors que l'ADPLGF de Fos vient de le quitter), c'est bien pour



Les associations abordent le sujet dans un groupe de suivi du plan d'action.

/PHOTO DR

compléter et enrichir cette concertation. "Les associations travaillent sur le processus, les citoyens sont importants pour nous garder d'un fonctionnement qui serait trop hors-sol. Avec des réunions tous les deux mois, des indicateurs, nous avons dès le début envie que les actions s'enchaînent."

Celles-ci sont communiquées par des "fiches actions" diffusées sur le site internet de Réponses. "Là aussi, même en visio, nous nous penchons sur les textes fournis par les industriels. L'impératif, c'est qu'ils soient compréhensibles

par le grand public. Nous en faisons ainsi lecture, avant de rendre un avis collégial".

C'est ainsi que les actions (sur un total de 120, 88% des actions inscrites au plan sont lancées dont 35% ont obtenu des résultats pour l'année et vont être renouvelées, 43% sont en cours et 10% sont soldées) trouvent un prolongement concret, que les particules ultra-fines ou les composés organiques volatils (lire pages 6 et 7) peuvent être mieux connus du grand public. Encore faut-il avoir l'envie de faire progresser l'infor-

mation sur le sujet, ce qui est le cas des associations partenaires, motivées pour faire avancer les connaissances.

"Tout cela donne des résultats concrets, mais il faut en soigner autant le fond que la forme, poursuit René Tassy. Que les industriels décident d'un investissement, c'est bien, que la Dréal publie une nouvelle réglementation aussi. Mais il faut que leurs réponses soient compréhensibles. Le travail des associations est important pour asseoir la pertinence de la démarche."

E.G.



Les associations sont attentives au suivi du plan d'action.

/PHOTO DR

"ÇA N'EMPÊCHE RIEN"

Être partenaire associé au dispositif Réponses a-t-il des conséquences sur d'autres sujets ? "Pas du tout, répond René Tassy. Nous gardons notre liberté d'action dans le cadre d'autres dossiers, ça ne gêne pas le travail en parallèle sur d'autres dossiers, comme la vétusté des installations de certains industriels. Être associé à ce dispositif pertinent, ça n'empêche rien."



René Tassy, président de l'association Eco-Relais Côte bleue.

/PHOTO DR

LA QUALITÉ DE L'AIR

La pollution de l'air décryptée par Atmosud

La pollution de l'air, vous en avez entendu parler lors des épisodes de pollution ou vous avez vu des panneaux routiers indiquant de lever le pied pour réduire les émissions de polluants. Malheureusement, elle n'est pas présente seulement quelques jours par an ; elle est là au quotidien. Atmosud en explique les principales caractéristiques.

QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES POLLUTIONS DE L'AIR ?

Chaque activité humaine génère, dans l'air ambiant, des polluants en plus ou moins grandes quantités et ces polluants sont différents selon la source d'émission. Les sources de pollution sont nombreuses. Certaines sont bien connues, comme les sources de pollution extérieure : trafic routier, activité industrielle, ou intérieure (fumée de tabac, utilisation de produits de bricolage...) Et d'autres moins connues comme les pesticides, les pollens et les nuisances olfactives, considérées comme une pollution au sens de la gêne occasionnée. La qualité de l'air que nous respirons dépend de la quantité de polluants émis et des conditions météorologiques qui les dispersent plus ou moins. De plus, les gaz à effet de serre émis par de nombreuses activités humaines influent sur le climat.

Ainsi, il est important de garder



Les transports génèrent aussi des émissions polluantes, à côté de l'industrie et de sources diverses.

/ PHOTO SERGE GUÉROULT

en mémoire que l'air a de multiples facettes : odeurs, air extérieur des différents environnements (urbain/rural, proximité de sources...) mais aussi air à l'intérieur des bâtiments ou modes de transports confinés (tunnel, métro, voiture...).

QUELLES SONT LES SOURCES DE POLLUTION LES PLUS FRÉQUENTES ?

La combustion (véhicules, chaudières industrielles et résidentielles, chauffage au bois, ma-

chines, brûlages de déchets végétaux...) est une réaction chimique à l'origine de nombreux polluants : les oxydes d'azote, le dioxyde de soufre, le monoxyde de carbone, les particules fines ; pour citer les plus connus. Outre leurs effets directs sur la santé, ils entraînent des processus chimiques en chaîne : ozone, gaz à effet de serre. Les émissions de poussières (exploitation de carrières, activités agricoles, usure des routes, des pneus et des plaquettes de freins, envolements de poussières miné-

rales...) produisent des mises en suspension de particules fines qui s'ajoutent aux autres sources.

Les fuites fugitives et les évaporations, notamment de composés organiques ou de carburants, peuvent être présentes sur tous les sites industriels, mais également les réservoirs des véhicules et des chaudières. L'évaporation des composés organiques présents dans les produits de bricolage ou de ménage et dans les matériaux de construction sont également une source de pollution significative à l'intérieur des bâtiments.

SOURCE DE POLLUTION EXTERIEURE ET INTERIEURE

L'air extérieur ne peut être dissocié de l'air intérieur. Nous respirons 15000 litres d'air en moyenne par jour, où que nous soyons. Cet air est composé d'environ 78 % d'azote, 21 % d'oxygène et 1 % de gaz divers dont des composés émis par l'Homme. Les polluants représentent moins de 0,05 % de la composition de l'air, mais cette fraction, si faible puisse-t-elle paraître, peut avoir un impact important sur la santé et les écosystèmes. Voies respiratoires, bronches, cœur : les polluants franchissent les barrières de défenses naturelles avec de multiples conséquences sur la santé.

Source : atmosud.org

LES DONNÉES SCIENTIFIQUES

Scenarii, l'étude qui a permis une prise de conscience

Depuis 2017, plusieurs études documentent l'impact de la pollution sur la santé humaine.

Scenarii : c'est la seule analyse par "voie officielle", qui a été rendue publique le 17 janvier 2018. Conduite par Air Paca, (devenue Atmosud), association agréée par le ministère de l'Environnement, elle a fait clairement un lien entre la pollution du pourtour de l'étang de Berre et les risques sanitaires pour sa population. L'association a avoué un "état de santé fragilisé". Sur 66 communes de l'ouest du département, le travail a mis en évidence quatre polluants, "qui nécessitent une atten-

tion particulière des pouvoirs publics" : les particules diesel, benzène, butadiène et dichloroéthane.

Fos-Epseal : En mars 2017, l'étude franco-américaine Fos Epseal conduite par une équipe de chercheurs universitaires concluait qu'à Fos et Port-Saint-Louis, les habitants étaient plus malades de cancers, de diabète et d'asthme. Un an après, l'État admet qu'elle amène "des nouvelles perspectives, comme des hypothèses de travail pour de futures études".

ADPLGF : En février 2018, l'étude menée par l'Association de défense et de protection

du littoral du golfe de Fos (ADPLGF) de Daniel Moutet avait pointé 7 aliments AOC produits localement qui seraient plus contaminés par des polluants que la moyenne nationale. Le préfet est monté au créneau considérant "une méthodologie qui ne permet pas de donner une information rigoureuse et objective".

Index : en mai 2018, l'étude Index portant sur le sang et l'urine de "cobayes" en deux zones (Fos VS Saint-Martin de Crau et Mouriers). Dans trois cas sur 50, des habitants de Fos présentent une surimprégnation de certains polluants.

LA PARTICIPATION CITOYENNE

"Les débats du panel sont à la portée de tous"

Associer les citoyens, dans leur grande variété, tel était l'objectif du panel né lors du premier processus de concertation, il y a deux ans. Une soixantaine de citoyens volontaires ont ainsi rejoint dès le début le panel citoyen, ancré sur le territoire concerné.

Ce groupe référent a ainsi suivi le déroulé de la concertation en étant attentif à la conduite et à la fidélité du rendu de la concertation. Pour cette année 2021, le dispositif Réponses souhaite favoriser une meilleure connaissance de ses enjeux. Une nouvelle campagne de recrutement a été lancée en avril afin d'intégrer de nouveaux membres. Une trentaine de personnes font désormais partie du Panel citoyen "Réponses 2021". Parmi eux, Murielle Gouyon, qui se définit elle-même comme "la candide de service". Membre du premier panel comme du second, elle s'est intéressée à la question de la pollution et de ses effets sur la santé après avoir été invitée à une réunion.

"Très concret"

"Moi qui suis originaire de l'Allier, j'ai découvert en arrivant ici ce fameux nuage jaune que l'on distingue souvent lorsqu'on approche de Fos. Et les odeurs aussi, qui remontent parfois jusqu'à mon domicile. La première réunion, à Martigues, j'y suis allée par curiosité, en ayant peur que ce soit très technique, rébarbatif. C'était tout l'in-



Une réunion du panel citoyen en février 2020 (avant la pandémie).

/PHOTO DR

verse: très concret, à la portée de tous." De fil en aiguille, d'une réunion à l'autre cette "citoyenne lambda" s'est prise au jeu. "Au fur et à mesure des rencontres, nous avons été amenés à donner notre avis sur de nombreux sujets, comme la rédaction des "fiches actions", ces fameuses réponses apportées aux problématiques posées. Ce qui est aussi intéressant, c'est de comprendre qui fait quoi, de rencontrer les représentants des administrations et des entreprises.

Comprendre ce qu'est Atmosud ("que beaucoup ici appellent encore Airfobep, son ancien nom"), ce que fait la Dreal, le rôle du SPP-PI... Au début, j'y perdais un peu mon latin! Tout ça, c'est finalement très intéressant".

Et réclame un investissement personnel qui n'est pas démesuré. "C'est tout à fait gérable pour moi, en fonction de mes impératifs. Surtout, ça permet de mieux comprendre la situation. Plutôt que de se râler, seul dans son coin, comprendre ces phénomènes, c'est préférable. Ça n'empêche pas de râler, mais au moins en étant plus avancé sur ce dossier."

Se familiariser avec les sigles des administrations, avec les spécificités de chaque usine, avec l'impact d'activités aussi diverses que l'industrie ou les transports routiers, c'est ce que sa participation a apporté à Murielle Gouyon. "J'ai surtout compris que la qualité de l'air, c'est un problème plus complexe qu'il n'y paraît. Bien plus complexe, même, si on ajoute l'aspect économique, l'aspect politique... Sur mon trajet professionnel, qui m'amène à Arles, je peux autant voir les émissions des usines que l'importance du trafic

des poids lourds. Deux causes majeures, dont on sait qu'elles ont un impact sur l'environnement, et partant sur notre santé."

Mieux maîtriser le sujet tout en échangeant avec tous les intervenants concernés par la question, c'est ce qui a conduit Murielle Gouyon à participer de nouveau au panel, dans sa version relancée en avril dernier. Pour cette passionnée de rugby, de quoi transformer l'essai, en quelque sorte.

E.G.



La première réunion du panel citoyen de l'année 2021 s'est déroulée en visio.

/PHOTO DR

DEUX OBJECTIFS

Après un premier panel citoyen créé lors du lancement du dispositif "Réponses", un deuxième a été monté pour continuer à impliquer les volontaires dans le suivi de ces questions liées à la santé et à l'environnement. Deux objectifs leur ont été assignés : favoriser une meilleure connaissance et l'appropriation du dispositif "Réponses" par tous les habitants, et impliquer davantage de citoyens au cœur du dispositif.

DEPUIS FIN 2018

Plus de deux ans d'actions pour favoriser la concertation

Un an entre le lancement du projet et ses premières actions. Pour sa première année, "Réponses" avait dès 2019 relevé un sacré challenge, celui de restaurer le dialogue entre diverses parties prenantes qui avaient perdu l'habitude d'échanger. Au scepticisme d'origine avait succédé un réel intérêt, né en partie de rencontres sur le terrain; durant le premier temps de la concertation, dix micro-trottoirs dont trois à l'entrée de sites industriels, huit ateliers avec les associations et quatre réunions publiques avaient permis de recueillir les attentes de la population riveraine de l'étang de Berre.

Devant le restaurant d'entreprise de la plateforme pétrochimique de Lavéra, des salariés avaient ainsi été invités à faire part de leurs sentiments sur le sujet. Un public averti, forcément, qui n'avait pas les mêmes attentes que le grand public rencontré lors d'autres échanges, qui s'étaient succédé lors du premier semestre 2019.

Après ces premiers temps arrivait à l'automne 2019 le moment le plus attendu, celui de la détermination du premier plan d'actions. Après un an de travail, une restitution de l'ensemble du projet avait été organisée à Martigues le 12 décembre 2019, en présence de 200 personnes, grand public et acteurs du territoire compris. Et les premières actions avaient été annoncées, au-



Lors des premiers temps de la concertation, au premier semestre 2019.

/PHOTO DR

tant dans le domaine de l'information que dans les procédés mis en œuvre par les industriels. Depuis, plusieurs de ces actions sont devenues réalité, présentées en ouverture de ce supplément: "allô industries", l'observatoire des cancers, les arrêtés préfectoraux d'un nouveau genre sur les COV... "Le suivi des actions, c'est le cœur du réacteur de Réponses", commente Gwenaëlle Hourdin, secrétaire générale du SPPPI. Celui qui donne et donnera toute sa

crédibilité au processus. Un cœur qui n'a pas ralenti, avec l'année 2020, même si la pandémie a transformé les organisations de réunions en autant de séances de visio.

Et c'est de nouveau en fin d'année dernière que 20 nouvelles actions ont été annoncées, portant leur total à 127 depuis le lancement du projet, devenu "dispositif" lors de sa deuxième année.

En deux ans d'actions, entre rencontres sur le terrain, forums,

réunions thématiques, réunions du panel citoyen, suivi des associations, réflexions du comité de pilotage, et communication auprès du grand public, le dispositif "Réponses" s'est fait un nom dans le traitement des dossiers liés à la pollution et à ses origines diverses. Les jours qui viennent, avec la relance des rencontres sur le terrain (*lire en dernière page*), permettront d'asseoir encore davantage sa pertinence.

E.G.



En novembre 2019, des ateliers organisés au cinéma Le Palace, à Martigues.

/PHOTO A.L.



Les micro-trottoirs devant les sites industriels ont permis de recueillir l'avis des salariés.

/PHOTO DR

ZOOM SUR LE SECRÉTARIAT PERMANENT POUR LA PRÉVENTION DES POLLUTIONS INDUSTRIELLES

Le SPPPI Paca a innové avec le dispositif "Réponses"



Le SPPPI Paca est de faciliter, coordonner et piloter cette démarche inédite, via des forums et réunions thématiques.

/PHOTO DR

Le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI) PACA est le seul outil de dialogue et de concertation pour la prévention des pollutions, des risques industriels et de leurs impacts sur l'environnement et la santé, sur la région PACA. Créé il y a 40 ans sur le territoire fortement industrialisé de Fos-sur-Mer, son expérience profite aujourd'hui à toute la région. Grâce à son fonctionnement collégial, tous les acteurs (Associations, collectivités, état & établissements publics, industries et salariés) contribuent à mutualiser les savoirs et identifier les attentes ainsi que les pistes de solutions. Son rôle, dans le projet Réponses, est de faciliter, coordonner et piloter la démarche.

Grâce à son fonctionnement collégial, tous les acteurs (Associations, Collectivités, État & établissements publics, Industries et Salariés) contribuent à mutualiser les savoirs et identifier les attentes ainsi que les pistes de solutions.

Le SPPPI a pour objectif de traiter des questions d'environnement industriel, c'est-à-dire de toutes les activités générées par l'industrie pouvant être facteurs de risques et de nuisances pour

les hommes, les biens et les milieux naturels, qu'il s'agisse de risques à court, moyen ou long terme.

Le SPPPI a pour vocation de constituer un cadre d'échanges et de contribuer à la concertation locale entre les différents acteurs, à travers deux principaux types d'actions : la réalisation d'études et la mise en place d'actions concrètes, ainsi que le partage d'informations. Il favorise l'émergence d'objectifs et une culture partagée autour du risque et du développement durable entre les acteurs, en respectant la diversité des représentations et des avis. Il facilite l'accès des citoyens, associations, collectivités et représentants des administrations responsables d'entreprises et salariés aux connaissances techniques et scientifiques qui fondent ses réflexions et décisions. Les SPPPI s'intéressent à l'ensemble des problèmes d'un territoire et pas uniquement aux rejets polluants et aux phénomènes dangereux, mais aussi aux effets sur les enjeux humains, économiques, écologiques. Les SPPPI abordent tous les thèmes qui visent à protéger les populations, les écosystèmes...

Après plusieurs décennies de fonctionnement informel, la DRIRE (devenue DREAL aujourd'hui) qui en assurait le secrétariat technique, avait constaté un essoufflement du SPPPI. Une profonde transformation du SPPPI a suivi. Aujourd'hui, le SPPPI est devenu une association loi 1901. Sans présidence, son bureau et son conseil d'orientation sont composés des représentants des associations, des collectivités locales, des industriels, des syndicats et de l'État. Cette gouvernance collégiale en fait un cas original dans le paysage français..

Dans les années soixante-dix, sur l'exemple du SPPPI Fos-Berre (premier SPPPI de France), des structures de concertation similaires émergent dans les bassins industriels de France. Le quinzième SPPPI (qui signifie maintenant "Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles") voit formellement le jour en 2010 dans le bassin grenoblois.

Avec "Réponses", le SPPPI sort de son champ d'intervention habituel (la concertation entre les acteurs du territoire) pour se saisir de façon innovante de la question "Santé-Environnement" directement avec les populations.

En effet, suites à différentes études publiées en 2017 (cf page 12), un climat de tensions, d'inquiétudes et de préoccupations s'installe sur l'Etang de Berre. Les acteurs du territoire ont souhaité se saisir à bras-le-corps de cette question de l'impact sanitaire des pollutions environnementales et le faire de façon collégiale. C'est ainsi qu'a émergé au sein du SPPPI la volonté d'entrer en dialogue direct avec les populations locales. En initiant le projet Réponses, les acteurs (État, collectivités, industriels, salariés, associations) ont souhaité recueillir les attentes des populations, expliquer leurs actions actuelles et apporter des réponses concrètes là où il n'y en avait pas encore. Le rôle du SPPPI, dans ce projet, est de faciliter, coordonner et piloter cette démarche inédite. Les acteurs, quant à eux, se sont mobilisés pour répondre aux attentes des populations de façon collégiale. Cette collégialité permise par le SPPPI est à la fois un mode d'action inédit et une exigence forte du projet.

Suivie de près par les autres SPPPI de France, cette démarche pourrait être dupliquée sur d'autres territoires.

La Provence

Le calendrier des prochaines rencontres



Mercredi 19 mai
Rognac
Marché

Vendredi 21 mai
Châteauneuf-les-Martigues
Marché
Martigues
Parking du magasin Auchan
Parc Figuerolles

Samedi 22 mai
Miramas
Nature en fête

Dimanche 23 mai
Vitrolles
Marché

Mardi 25 mai
Istres
Marché
Parcs St-Catherine et Guelfucci

Samedi 29 mai
Ensuès-la-Redonne
Marché

Dimanche 30 mai
Port-de-Bouc
Marché

Vendredi 2 juin
Saint-Mitre-les-Remparts
Marché
Fos-sur-Mer
Grande plage
Parc de la Mairie

Jeudi 3 juin
Miramas
Marché

Vendredi 4 juin
Grans
Marché
Parc Mary Rose

Samedi 5 juin
Saint-Chamas
Marché

Dimanche 6 juin
Martigues
Marché

Mercredi 9 juin
Le Rove
Près des calanques
Marignane
Parc Ferrage

Vendredi 11 juin
Port-de-Bouc
Parking du magasin Carrefour
Saint-Victoret
Parking du magasin Casino

Samedi 12 juin
Sausset-les-Pins
Port et plage du centre-ville
Châteauneuf-les-Martigues
Parking du magasin Carrefour

Dimanche 13 juin
Gignac-la-Nerthe
Marché

Mercredi 16 juin
Vitrolles
Parking du magasin carrefour
Berre l'étang
Parcs Henri Fabre et Maurin

Vendredi 18 juin
Carry-le-Rouet
Marché

Samedi 19 juin
Marignane
Marché

Dimanche 20 juin
Berre l'étang
Marché

Mercredi 23 juin
Port-Saint-Louis
Marché

Samedi 26 juin
Fos-sur-Mer
Marché

Dimanche 27 juin
Sausset-les-Pins
Marché

Mercredi 30 juin
Hôtel Ariane,
Fos-sur-Mer
Forum d'échanges

